



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2023 - 081

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le 27/10/23

ID : 046-214600892-20231018-2023_081-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt trois, le dix-huit octobre à 20 h 30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11.10.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme BOON, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY.

Excusée : Mme BROUSSE, M. DELTORT, Mme HALL
Absent : M. LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 9
Procurations : 1
Votants : 10

OBJET

—
**COMMERCE
MULTI-SERVICES
GEL DU LOYER**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Emilie et David DAUTRY ont repris, le 13 décembre 2022, le bail commercial de Monsieur André MALTOR pour le commerce multi-services de Duravel.

D'après les termes de ce bail, le loyer aurait dû être augmenté au 1^{er} août 2023.

Monsieur le Maire propose, afin de soutenir nos commerçants, de geler le loyer pour une période de un an, à savoir du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le gel du loyer jusqu'au 31/07/2024, date à laquelle la situation sera à nouveau examinée.

Fait et délibéré le jour, mois et an de dessus
Gérard CALASSOU
Maire



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le 27/10/23
Publié ou notifié
le 27/10/23

